

La majorité prétend que l'obligation du jeûne et de l'abstinence est une loi générale de l'Eglise du Christ, qui est en force dans toutes les communions chrétiennes, et que les évêques peuvent dispenser en vertu de leur autorité ordinaire.

Les canonistes anglicans objectent que la dispense d'une loi générale de l'Eglise ne peut venir que du chef de l'Eglise, c'est-à-dire des archevêques de Cantorbéry et d'York, dans leurs provinces respectives, et que les évêques ne peuvent dispenser qu'en vertu d'une délégation de leur archevêque.

Quel mélange de vraies et de fausses notions ! Nous sommes souvent interrogés, nous, prêtres catholiques, par les ministres protestants, pour savoir quelle est notre opinion.

Nous répondons que tout ceci vient de ce que l'Anglicanisme est un corps sans tête. Regarder les deux archevêques comme deux chefs de l'Eglise est une absurdité, puisque le gouvernement de l'Eglise, établi par son divin fondateur, est monarchique : du premier au dernier degré de la hiérarchie, l'autorité est toujours exercée par un. L'archevêque n'a plus de raison d'être sans le Pape : il n'est qu'un évêque représentant le Pape au milieu d'un certain groupe d'évêques. Le *Pallium*, qu'il doit demander par trois instances, lui vient de Rome ; et c'est seulement quand il en a été officiellement revêtu qu'il peut exercer sa juridiction archiepiscopale. Au point de vue du caractère, les sectes séparées de la vraie Eglise peuvent avoir des évêques ; mais pas de Pape, pas d'archevêque. Il est souverainement absurde de voir le *Pallium* décorer les armes du docteur Benson, le présent archevêque de Cantorbéry.

Le *Pallium* n'est pas héréditaire : à qui donc le docteur a-t-il adressé ses instances pour l'obtenir ?

Dans la question maintenant en litige, nous conseillons aux Anglicans de s'adresser au Pape. Ils ne le feront pas ; mais c'est la voie directe et sûre d'arriver à une solution : il n'y en a pas d'autre.

Les plus savants canonistes de l'Anglicanisme, en expliquant le XXXVIIe article protestant qui déclare que l'Evêque de Rome n'a pas de juridiction en ce royaume d'Angleterre, disent que le Pape n'est pas reconnu comme *Vicaire du Christ*, mais on n'a jamais nié son titre d'Evêque de Rome et de *Patriarche d'Occident*. Celui qui écrit ces lignes s'étant un jour servi, en conversation, de cette expression : « Le Pape n'a pas de juridiction en Angleterre, selon